

Schriftliche Prüfung

Teil 1

Leseverstehen

Saarland

Ministerium für Bildung,
Familie, Frauen und Kultur



Name: _____

Vorname: _____

Klasse: _____

Bearbeitungszeit: 50 Minuten

Gesamtpunktzahl: ____/30

Aufgabe 1:

Lis d'abord les 10 titres suivants, puis les 5 articles (A-E). Décide ensuite quel titre correspond à quel article. Marque tes réponses dans les cases A-E.

Lies zunächst die 10 angebotenen Überschriften und ordne ihnen je einen der Zeitungsartikel A-E zu. Schreibe die richtigen Ziffern in die dafür vorgesehenen Kästchen A bis E.

Titres :

1. **De plus en plus de touristes voyagent en train**
2. **Initiative pour des écoles propres**
3. **La bicyclette : idéale pour circuler en ville**
4. **Les jeunes qui polluent doivent nettoyer la ville**
5. **Vélos en ville : problèmes de circulation**
6. **Aidons tous à réduire la pollution**
7. **Nouvelle initiative contre la pollution : les jeunes informent**
8. **Projet contre la pollution : tout le monde nettoie**
9. **Initiative contre la pollution – sans résultats**
10. **Touristes en voiture : grands pollueurs**

Articles :

Article A

Titre

La pollution de notre planète est ressentie par beaucoup de gens comme un grand mal. Ils ont l'impression de ne pouvoir rien faire contre : le gouvernement ne fait pas ce qu'il faut, les grands industriels ne pensent qu'à gagner de l'argent et s'occupent bien peu de l'environnement. Alors, on ne peut vraiment rien faire ? Faux ! Chacun peut commencer à changer ses habitudes : par exemple marcher plus souvent à pied, prendre la bicyclette à la place de la voiture, utiliser les transports en commun, éteindre les lumières en quittant une pièce ... La liste peut être prolongée sans problème. Si, au lieu de déplorer la situation, chacun faisait ce qu'il pouvait, ce serait considérable, la pollution diminuerait.

Article B

Titre

Quelques grandes villes en France (dont Lyon et Paris) incitent leurs habitants à se servir de bicyclettes pour circuler. Ce qui est sans doute une mesure efficace pour réduire la pollution dans les grandes villes, pose néanmoins pas mal de problèmes. Depuis le début de la campagne pour le vélo, le nombre d'accidents avec des cyclistes a beaucoup augmenté. Le manque de pistes cyclables les oblige à rouler sur la même voie que les voitures. Automobilistes et cyclistes vivent mal cette situation. Ils se sentent gênés les uns par les autres. Les cyclistes manquent souvent de prudence, les automobilistes sont agressifs. Alors, le club des villes cyclables projette de rédiger et de faire accepter par tous ceux qui utilisent la voie publique « un code de la rue » qui leur demande de mieux se respecter.

Article C

Titre

On dit souvent que les jeunes ne font rien pour la propreté de l'environnement. La ville de Bayeux a réalisé un projet pour sensibiliser les jeunes à la propreté de leur ville et les impliquer dans l'information des habitants. La ville a recruté 11 jeunes qui travaillent pour la ville en été. Pour l'entretien de l'environnement urbain, ils vont à la rencontre des Bayeusains et des touristes pour leur expliquer l'importance du tri sélectif¹. Ils rappellent aussi le bon geste aux propriétaires de chiens : ils leur donnent des sacs en plastique ... Ainsi, ils contribuent activement à la propreté de Bayeux, en collaboration avec les services qui nettoient la ville.

Article D

Titre

Cela fait 10 ans que les centres Edouard-Leclerc ont lancé l'opération « Nettoyons la nature ! » ; l'occasion pour tous, enfants et adultes, de participer à un gigantesque ramassage collectif de déchets² sauvages, où que l'on se trouve, en ville ou à la campagne. Une initiative très intéressante puisqu'elle fait aussi participer les écoles, et donc les plus jeunes, à la protection de la nature. En 2006, 350 000 bénévoles, équipés de gants et de sacs poubelles, ont nettoyé plus de 7 000 sites en France. En dix ans, plus de 5 000 tonnes de déchets ont ainsi été collectées.... Alors, tous à vos sacs poubelles !

Article E

Titre

Qui dit plus de vacances, dit plus de voitures et donc plus de gaz carbonique (CO₂) produit par leurs moteurs. Or, c'est le CO₂ qui est le premier responsable du réchauffement climatique. Cette année, les voyages pendant les vacances ont produit environ 12 millions de tonnes de CO₂, c'est un quart des gaz à effet de serre émis en France par des véhicules particuliers. Le problème, c'est que la voiture est le premier moyen de transport utilisé pour se rendre en vacances. Si tous ces vacanciers prenaient le train, il y aurait 12 fois moins d'émissions de CO₂ !

je 2 Punkte

Punktsumme: _____/10

¹ le tri sélectif – die Mülltrennung

² les déchets - Abfall

Aufgabe 2

Lis d'abord le texte suivant puis décide quelle solution correspond aux informations contenues dans le texte. Coche la bonne réponse.

Lies zunächst den folgenden Text und entscheide dann, welche Lösung zu den im Text enthaltenen Informationen passt. Kreuze die richtige Lösung an.

Il faut réagir intelligemment

Entretien avec le principal d'un lycée dans le département de Seine-et-Marne.

Journaliste : Quels sont les principaux problèmes dans votre collège ?

Principal : Beaucoup de nos élèves viennent de familles à problèmes. Alors les jeunes sont agressifs entre eux. Quand un camarade dit une chose qui ne plaît pas, on lui dit d'abord des méchancetés, puis on commence à le frapper. Malheureusement, ça ne s'arrête pas là. Beaucoup d'élèves ont peur des « caïds ». Ce sont des élèves qui menacent les autres et qui font la loi, c'est-à-dire les règles à suivre. Ceux qui ont peur n'ont pas le courage de le dire aux professeurs, supportent, et demandent à des « grands » de les raccompagner à la maison.

Journaliste : Quand il y a un problème professeur-élève, vous êtes sans doute bien informé. Qui vous informe quand il y a un conflit violent entre élèves ?

Principal : Les parents trouvent le chemin de l'école quand ils voient que leurs enfants sont malheureux à l'école. Les mamans viennent m'en parler – mais elles ignorent la violence à l'école, elles n'en savent rien. Elles me racontent alors ce qu'il y a comme problèmes à la maison, mais personne ne sait ce qui se passe pendant les cours et la récré. Ce sont les camarades, à qui ça fait mal de voir leurs copains embêtés, qui viennent me trouver. Le problème c'est que les élèves menacés ont trop peur. Cette peur, c'est la force des « caïds ». C'est pourquoi ce ne sont jamais les élèves agressés qui nous informent, même quand rien ne va plus.

Journaliste : A vous entendre, on se demande comment vos professeurs arrivent à faire des cours dans cette situation difficile ...

Principal : Les professeurs se plaignent souvent d'élèves qui, au lieu de travailler, font toutes sortes de bêtises. Ce que nous voulons apprendre aux élèves les intéresse peu. En plus les jeunes sont également agressifs envers leurs professeurs. Les professeurs sont dans une situation difficile, mais ils restent calmes. Parfois, il suffit d'une simple remarque et tout de suite le ton monte. Quand l'un des professeurs s'adresse à un élève qui ne travaille pas ou qui se bagarre¹ avec un camarade, l'élève répond sur un ton inadmissible, qu'on ne peut vraiment pas accepter. Il arrive même qu'il quitte la salle en claquant la porte ou qu'il renverse sa table. Même dans une telle situation, le professeur cherche à communiquer avec cet élève, à dialoguer.

Journaliste : Il y a des écoles qui demandent à des policiers d'être présents pendant les récréations ... Que pensez-vous de cette initiative ?

Principal : Pas grand-chose. Pour l'instant, cette pratique est limitée à quelques collèges où les problèmes sont bien plus graves que chez nous. Je ne veux pas en arriver là. A mon avis, la présence de policiers serait une provocation pour beaucoup de nos élèves. Ils se sentiraient surveillés et observés. Au lieu de les calmer, cela pourrait provoquer des agressions. C'est le professeur qui connaît ses élèves. C'est lui qui doit s'en occuper.

¹ se bagarrer – sich raufen

Décide quelle réponse correspond aux informations contenues dans le texte. Coche la bonne case. Il n'y a qu'une seule réponse correcte.

Welche Antwort passt zu den im Text enthaltenen Informationen? Kreuze entsprechend an. Nur eine Antwort ist jeweils möglich.

1. Un « caïd », c'est un élève qui
 - aide les faibles¹ qui ont peur.
 - fait peur aux autres élèves.
 - respecte les règles de l'école.

2. Quand un élève se sent menacé, il
 - cherche l'aide d'élèves plus âgés.
 - n'en parle à personne.
 - s'adresse aux professeurs.

3. Qui informe le principal des problèmes de violence entre élèves ?
 - Les camarades des élèves
 - Les élèves eux-mêmes
 - Les parents des élèves

4. Pendant les cours, dans les situations difficiles
 - le ton des professeurs monte envers les élèves agressifs.
 - les professeurs essaient de parler aux élèves agressifs.
 - certains professeurs quittent la salle pour informer le principal.

5. D'après le principal, la présence de policiers dans son collège
 - créerait d'autres problèmes à l'école.
 - n'aurait aucun effet sur le comportement des élèves.
 - pourrait résoudre² le problème de la violence au collège.

je 2 Punkte

Punktsumme: _____/10

¹ faible - schwach

² résoudre - lösen

Aufgabe 3:

Du möchtest mit deiner Familie nach Paris fahren. Du hast von dem neuen Fahrradverleih „Vélib“ gehört und informierst dich darüber im Internet. Bei deiner Recherche bist du auf nebenstehendes Textdokument gestoßen. Bearbeite die nachstehenden Aufgaben mit Hilfe des Textdokumentes. Antworte auf Deutsch bzw. kreuze die richtige Antwort an.

1. Welche Bedingungen müssen erfüllt sein, um ein Fahrrad auszuleihen?
 - a) _____
 - b) _____

2. Wann sind die Fahrradstationen geschlossen?

3. Wie lange kann das Fahrrad höchstens kostenlos benutzt werden?
 - 15 min
 - 30 min
 - 24 Std.
 - 7 Tage

4. Wo kann ein Kurzzeitabonnement gekauft werden?
 - Am Bahnhof
 - An Tankstellen
 - An der Fahrradstation
 - Im Rathaus

5. Ist das Abonnement auf andere Personen übertragbar?
 - ja
 - nein
 - Dazu wird nichts gesagt.

6. Was kannst du machen, wenn du das Fahrrad an einer Station abgeben willst, dort aber alle Plätze belegt sind?
 - Ich darf mein Fahrrad neben der Station abstellen.
 - Ich kann kostenlos zur nächsten Station fahren.
 - Ich muss Leihgebühr nachzahlen.
 - Ich muss solange warten, bis ein Stellplatz frei wird.



En savoir plus

- [Utiliser Vélib'](#)
- [Les stations](#)
- [Les vélos](#)
- [Sécurité](#)
- [Faq](#)

Comment ça marche

Les 30 premières minutes de chaque trajet sont gratuites. Si vous devez effectuer un trajet supérieur à 30 minutes, le coût du service Vélib' sera débité sur votre compte bancaire en même temps que le coût de votre abonnement, à la fin de sa période de validité.

Vous pouvez contracter un abonnement Courte Durée dans n'importe quelle station Vélib' équipée d'une borne.

Utiliser Vélib'

Prendre un vélo dans une station, le déposer dans une autre, Vélib' est un système de location en libre service très simple à utiliser et disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Prendre un vélo

Pour prendre un vélo, rien de plus simple ! Il vous suffira de vous identifier sur la borne, d'accéder au menu, et de choisir votre vélo parmi ceux qui seront proposés à l'écran. Et maintenant, retirez votre vélo !

GAGNEZ DU TEMPS !

Si vous êtes titulaire d'une Carte Vélib' 1 an, vous pourrez retirer un vélo directement sur le point d'attache.

Déposer son vélo

Une fois votre trajet terminé, il vous suffira de déposer le vélo dans n'importe quelle station Vélib'.

Disponibles 24h/24 et 7j/7, les stations Vélib' sont distantes de 300 mètres environ. Elles sont constituées d'une borne et de points d'attache pour les vélos.



Attention ! Pour la sécurité de chacun, les mineurs âgés de moins de 14 ans n'ont pas accès au service Vélib'. Le vélo a été conçu pour s'adapter à tous les usagers à partir de 14 ans. Pour utiliser le service, il faut également mesurer au moins 1,50m.



Est-il possible de louer plusieurs vélos avec une seule carte d'abonné ? La carte est nominative. Il est donc impossible de prêter cette carte à une autre personne. Si vous êtes en famille ou en groupe, chacun doit souscrire un abonnement longue durée ou courte durée.



Abonnement Courte Durée

Si vous souhaitez utiliser Vélib' de façon occasionnelle, dès l'ouverture du service vous pourrez souscrire un abonnement Courte Durée (Ticket Vélib' 1 jour et Ticket Vélib' 7 jours) en vous rendant directement dans une station Vélib'.



Tickets Vélib' 1 jour (1€) et 7 jours (5€)**

Les tickets Vélib' 1 jour et 7 jours vous donnent droit à un nombre illimité de trajets pendant toute la durée de votre abonnement.



Sécurité maximale-
Éclairage des feux dès le début de l'utilisation et éclairage du feu arrière pendant 120 secondes après l'arrêt du vélo - Bandes réfléchissantes sur les roues

Que se passe-t-il si je ne peux pas déposer mon vélo à une station ?

Vous souhaitez déposer votre vélo dans une station mais il n'y a plus de place disponible ? Vélib' vous offre 15 minutes gratuites supplémentaires pour vous rendre dans une autre station à proximité.